

***Arrêté portant sur la création de la commission d'examen des candidatures en  
2<sup>ème</sup> année de Master (M2) de mention Mathématiques parcours Ingénierie***

**La Présidente de Sorbonne Université**

**VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles L.612-5 et suivants et D.612-33 et suivants ;

**VU** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

**VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

**VU** la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de Sorbonne Université en date du 02 décembre 2025 et du Conseil d'Administration du 9 décembre 2025 fixant les capacités d'accueil en master ainsi que les attendus dans les disciplines du périmètre des Facultés des Lettres, de Santé et Sciences et Ingénierie.

**ARRETE :**

**Article 1**

La commission d'examen des vœux **pour la 2<sup>ème</sup> année de Master (M2) de mention Mathématiques parcours Ingénierie** est constituée comme suit pour l'année universitaire 2026/2027 :

**Présidente de la commission**

- Monsieur Vincent Lemaire – Maître de Conférences – UFR de Mathématiques

**Membres de la commission**

- Monsieur Lokmane Abbas-Turki – Maître de Conférences – UFR de Mathématiques
- Madame Cindy Guichard – Maîtresse de conférences – UFR de Mathématiques
- Monsieur Olivier Wintenberger – Professeur des Universités – UFR de Mathématiques

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des candidats sur le site internet de Sorbonne Université ainsi que par voie d'affichage au sein du département de formation ou de l'unité de formation et de recherche (UFR).

**Article 3**

Le Directeur des Formations et de la Vie Etudiante de la Faculté des Sciences et Ingénierie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la présidente de Sorbonne Université et par délégation  
Stéphanie Bonneau  
Vice-présidente Formation et expérience étudiante

Fait à Paris, le 24 février 2026

La Présidente de Sorbonne Université  
Nathalie DRACH TEMAM

